



Un diagnostic pour aider les créateurs

Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise dans l'Eure ou en Seine-Maritime ? Avant de vous lancer, réalisez un diagnostic de votre projet avec des professionnels !

Objectifs

Il s'agit d'optimiser les chances de réussite des créateurs d'entreprise.

Bénéficiaires

Toute personne motivée ayant un projet de création ou reprise d'entreprise (demandeur d'emploi, salarié ...).

Caractéristiques de l'aide

Le diagnostic est réalisé par des structures spécialisées dans l'accompagnement de la création-reprise d'entreprise retenues par la Région. Sa durée est de 21 heures comprenant une session collective et 2 entretiens individuels au minimum.

Le diagnostic permet d'apporter :

- des informations indispensables pour le montage du projet,
- des outils de réflexion permettant de juger la validité de la démarche de création,

- un appui à l'évaluation de ses points forts et points faibles, de ses aptitudes à entreprendre, de la cohérence entre projet personnel et viabilité économique, des préconisations sur le parcours à suivre (formation, conseil personnalisé, réorientation...).

La Région prend en charge la totalité du coût du diagnostic.

Contacts

Contacts

Service Accompagnement des entreprises